

PYRÉNÉES BAQUEIRA - MOUNTAIN ACADEMY Du 30/01/23 au 31/01/23

Séjours montagne

La Catalogne occidental, plus précisément dans le Val D'Aran à Baqueira Beret, la station du roi. Un endroit exceptionnel pour une MAOS exotique sur le ton de la convivialité, du bon ski et de l'épicurisme. La nuit et le diner se passeront en refuge dans le village abandonné de Montgarri datant du XVIe siècle où il sera possible pour les plus gourmands de manger leur fameuse Chuleta . Un lieu qui nous permettra de skier de magnifiques itinéraires tout en profitant de l'apport d'outils relatifs à la gestion du risque et à l'évolution en montagne.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif :
- 2 jours
- 8 15 personnes (reste places)

Tarifs : 290,00 €

Déroulement du séjour

Organisation : La semaine précédant votre Mountain Academy, contactez le guide en charge du groupe afin de répondre à vos éventuelles interrogations. (Lieu de rendez-vous, équipements, etc.) Niveau technique spécifique demandé : Être automne en rando

JOUR 1

Rendez-vous 8h15 sur le parking de Beret, nous vous attendrons sur place pour l'accueil et présentation. Vérification et distribution du matos test. 9h00 prise des forfaits sur Beret. Test niveau du groupe sur piste puis ski hors piste via les remontées, formation sur la nivologie, test DVA, approche des pentes, conduite de groupe, et un peu de technique. Casse croute à midi, DVA contest. Et en fin de journée un jolie run de 600 mètres de dénivelé pour arriver au refuge . Le soir : le contenu d'une pharmacie, les secours et un peu de cartographie. Débrief de la journée avec apéro et bières suivi du repas.

JOUR 2

Départ 8h30 du refuge en rando pour récupérer les remontées mécaniques de Beret, freeski sur le domaine + rando autour du domaine mêlés d'exercices et de sensibilisation à : Conduite de Groupe, Urgence DVA, recherche, déplacements montée - descente, contenu de sac, appel de secours, retour expérience ... Casse croute à midi. 16h 30 débriefing du week end à Baqueira.

NB : Ce programme est donné à titre indicatif, le guide est seul juge durant le séjour pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants et des acquis techniques.

Nombre de participants

15 participants maximum. Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 8 participants, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Les participants doivent avoir des chaussures débrayables, du matériel de randonnée : ski/peaux .

Sac à dos, matériel technique personnel, trousse de secours (si vous avez).

Casque conseillé.

Du matériel de secours : DVA trois antennes / pelle / sonde.

Les participants doivent avoir une assurance dédiée à la pratique du ski de type carte neige.

Avertissements Haute Montagne

La pratique du ski hors-piste est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours pour diverses raisons :

- si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou
- s'il survient un retard dans l'ouverture ou une fermeture anticipée d'une remontée mécanique

dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l'hiver, nous essayons d'anticiper au mieux afin de prendre les meilleures décisions mais dans tous les cas, notre priorité ira toujours à la sécurité. Le guide de haute montagne qui vous accompagne sera à même d'évaluer la faisabilité des itinéraires prévus et reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

Condition physique et Expérience

Niveau demandé: Savoir passer toute neige, tout terrain.

Encadrement

Vous serez encadrés par des **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou Aspirants Guide* de haute montagne** ou moniteurs de ski. Ils seront équipés suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Ils auront également une trousse de premiers secours collective.

*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et à encadrer des ascensions à

partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratique et d'entrainement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

Encadrement & philosophie

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou Aspirant Guide* de haute montagne** de notre équipe. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et à encadrer des ascensions à partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratique et d'entrainement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4 % du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,9 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

En refuge en demi-pension.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h15

Sur le parking de Beret le premier jour.

Prix

prix par personne : 290,00 € Le prix comprend:

- l'encadrement et formation sécu par un guide de haute montagne

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél: 04 84 13 14 08 https://www.roc-ecrins.com/roc.ecrins@gmail.com/

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :

979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- Le refuge en demi pension.

Le prix ne comprend pas:

- les forfaits
- les boissons et les dépenses personnelles (prévoir des euros pour faire 2/3 courses) et amener quelques spécialités de vos régions pour l'apéro.
- le matériel technique personnel.
- les pique-nique
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- Le forfait de Ski

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire:

- remplissez le formulaire de pré-inscription en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer le règlement de l'acompte d'un montant de 30% suivant les modalités qui y figurent.
- L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.
- Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.